

Rage : Soyez vigilants!

- Évitez d'approcher et de nourrir les animaux sauvages, inconnus ou errants.
- Ne tentez pas d'appriivoiser les animaux sauvages.
- Faites vacciner vos animaux domestiques contre la rage.
- Consultez un vétérinaire si votre animal de compagnie présente des symptômes compatibles avec la rage (changement de comportement ou paralysie).
- Sensibilisez vos enfants aux mesures de prévention.

Si vous pensez avoir été en contact avec le virus de la rage, communiquez le plus tôt possible avec Info-Santé 811.



Information : www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/rage-chez-humain

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 

Rage : Soyez vigilants!

- Évitez d'approcher et de nourrir les animaux sauvages, inconnus ou errants.
- Ne tentez pas d'appriivoiser les animaux sauvages.
- Faites vacciner vos animaux domestiques contre la rage.
- Consultez un vétérinaire si votre animal de compagnie présente des symptômes compatibles avec la rage (changement de comportement ou paralysie).
- Sensibilisez vos enfants aux mesures de prévention.



Si vous pensez avoir été en contact avec le virus de la rage, communiquez le plus tôt possible avec Info-Santé 811.

Information : www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/rage-chez-humain

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord

Québec 